

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 1790**

**CE PROJET DE RÈGLEMENT AFFECTE LA ZONE I-2779 SITUÉE SUR LA RUE PIERRE-CAISSE, DU CÔTÉ NORD, À L'OUEST DU CHEMIN DU GRAND-BERNIER NORD**

---

À sa séance du 23 avril 2019, le conseil municipal a amorcé le processus d'adoption du règlement n° 1790

Ce projet de règlement a pour but de permettre les refuges et fourrières d'animaux dans la zone I-2779.

Une réunion d'informations et de consultation portant sur ce projet de règlement se tiendra à l'hôtel de ville, le 21 mai 2019 à compter de 19 h. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Pour plus de détails ou pour consulter le plan montrant le secteur visé par ce projet de règlement, voir l'avis ci-joint.



## AVIS PUBLIC

---

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1790

#### 1. Adoption par le conseil municipal du projet de règlement

Le 23 avril 2019, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

##### Règlement n° 1790

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- créer un nouvel usage «C9-06-01 – Service de refuge et fourrière d'animaux »;
- autoriser l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans la zone I-2779;
- réduire le coefficient d'occupation du sol minimal d'un bâtiment principal occupé par un usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans la zone I-2779;
- interdire l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » ailleurs dans le territoire.

Cette zone est située à l'extrémité ouest de la rue Pierre-Caisse»

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

#### 2 Invitation à une consultation publique sur ce projet de règlement

<b>Quand :</b>	21 mai 2019
<b>Heure :</b>	19 h 00
<b>Où :</b>	Hôtel de ville, salle du conseil municipal, 188 rue Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

Ce projet de règlement sera alors expliqué et toute personne pourra poser des questions et faire part de ses commentaires.

#### 3. Zone affectée par ce projet de règlement

Ce projet de règlement affecte la zone I-2779 située sur la rue Pierre-Caisse, du côté nord, à l'ouest du chemin du Grand-Bernier Nord.

L'illustration de cette zone est jointe au présent avis.

**4. Consulter ce projet de règlement et obtenir des informations**

Une copie de ce projet de règlement peut être consultée. Toute personne peut obtenir des informations à ce sujet en se présentant à l'hôtel de ville, au service du greffe, durant les heures d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu  
Ce 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

François Lapointe, OMA, avocat  
Greffier



- Limite de zone
- Modification de la grille des usages et normes des zones I-2779 et C-1429

NO.	PAR	DATE



Service de l'urbanisme  
315, rue MacDonald, bureau 303, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3B 8J3

TITRE

## PLAN DE RÉFÉRENCE RÈGLEMENT 1790

DESSINE G. Deraiche	DATE 11 avril 2019
PREPARE	ECHELLE AUCUNE
APPROUVE	PLAN NO. MRU-19-4439-REF1-C